

5^e Assises de l'énergie

Les Collectivités Locales à l'heure de l'ouverture des marchés de l'énergie :



Comment tirer parti de l'expérience européenne ?

PALAIS DES CONGRÈS DE DUNKERQUE
DU 20 AU 22 JANVIER 2004



Organisées par



www.assises-energie.net

En partenariat avec



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie





Édito



Le 1^{er} juillet 2004, les Collectivités territoriales françaises pourront choisir librement leurs fournisseurs d'énergie.

Fondé sur le principe de la libre circulation des biens et des services en Europe, ce changement est une étape importante dans le processus de libéralisation totale du marché prévue en 2007. En France, cet événement est le premier de cette importance depuis près de 60 ans quand l'électricité et le gaz avaient été nationalisés. Il va modifier de façon très importante les conditions de consommation, de transport, de distribution, et de commercialisation des énergies de réseaux .

Les Collectivités locales sont-elles prêtes ? Quelles incidences au sein de leurs services ? Qui sont les nouveaux acteurs ? Quels enjeux pour le service public ?... Autant de questions que les représentants des collectivités locales doivent se poser.

« **Les Collectivités locales à l'heure de l'ouverture des marchés de l'énergie : comment tirer parti de l'expérience européenne ?** », tel est le thème qui sera développé et débattu à l'occasion des **5^{èmes} Assises de l'Énergie**. Des Assises qui s'appuieront largement sur l'expérience de nos voisins européens, déjà en situation de libéralisation, à l'instar des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne.

Visites de sites, ateliers et tables-rondes serviront de support aux débats et aux réflexions afin de préparer les collectivités à cet enjeu.

Alors bienvenue à tous pour ces deux journées de travail qui se dérouleront juste en ouverture du célèbre carnaval Dunkerquois.

Remerciements

Michel DELEBARRE, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque tient particulièrement à remercier tous les organismes qui ont participé à la réalisation du programme de ces 5^{èmes} Assises de l'Énergie.

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie [ADEME]
- Association des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour les Réseaux de chaleur et la valorisation des déchets [AMORCE]
- Association Nationale des Régies de services publics [ANROC]
- Association des Communautés de France [ADCF]
- Association des Communautés urbaines de France
- Association des Ingénieurs Territoriaux de France [AITF]
- Association des Maires de France [AMF]
- Association des Maires des Grandes Villes de France [AMGVF]
- Association des Maires Ruraux de France [AMRF]
- ATEE Club Cogénération
- Comité Liaison Énergies Renouvelables [CLER]
- Commissariat Général du Plan
- Commission de Régulation de l'Énergie [CRE]
- Communauté d'Agglomération de Grenoble Alpes Métropole [METRO]
- Compagnie Nationale du Rhône [CNR]
- Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
- Confédération Consommation Logement Cadre de Vie [CLCV]
- DALKIA France
- Electricité de France [EDF]
- ELYO
- Énergie-Cités [EC]
- Fédération des Maires des Villes Moyennes [FMVM]
- Fédération Française Equipement Énergie Environnement [FG3E]
- Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies [FNCCR]
- Gaz de France
- Ministère de l'Écologie et du Développement Durable [MEDD]
- Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie [MINEFI]
- Mission Interministérielle de l'Effet de Serre [MIES]
- Réseau Action Climat [RAC]
- Réseau des Agences Régionales de l'Énergie [RARE]
- Réseau des Agences Locales de l'Énergie
- Syndicat des Énergies Renouvelables [SER]
- TOTAL





EXCLUSIVITÉ

Pendant toute la durée des Assises, rencontrez sur le stand de la Communauté urbaine de Dunkerque un représentant du groupe de travail énergie de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France qui vous conseillera sur les conditions nécessaires à la préparation de votre futur marché d'achat d'énergie à partir du 1^{er} Juillet 2004.

Une épreuve de rédaction d'un marché public type sera disponible.

AMORCE



“ Construction de l’usine “DK6”
de Gaz de France d’une puissance
de 2 x 400 MW ”

Assistez aux sessions
plénières en direct du site
www.assises-energie.net

Programme et thèmes

Mardi 20 janvier

14h30 à 18h00 [Visites de sites] _____ P6

19h00 à 21h00 [Cocktail de bienvenue]

Mercredi 21 janvier

09h00 à 12h30 [Session d’ouverture] _____ P7

14h15 à 18h15 ATELIERS DE TRAVAIL

Groupe 1 _____ P8

Comment organiser ses achats d’énergie dans un marché ouvert ?

- [Atelier 1] Acheter l’électricité et le gaz
- [Atelier 2] Acheter l’électricité et le gaz
- [Atelier 3] Acheter des « services énergétiques »
- [Atelier 4] Acheter de « l’énergie verte »

Groupe 2 _____ P10

Comment produire et distribuer l’énergie dans un marché ouvert ?

- [Atelier 5] Produire localement pour quels consommateurs ?
- [Atelier 6] Produire localement avec quels partenaires ?
- [Atelier 7] Que signifie « garantir le service public » ?
- [Atelier 8] La concession de distribution pour quoi faire ?

20h00 à 23h00 [Dîner de gala]

Jeudi 22 janvier

08h45 à 10h30 ATELIERS DE TRAVAIL

Groupe 3 _____ P12

Comment conduire une politique énergétique locale dans un marché ouvert ?

- [Atelier 9] Informer le consommateur
- [Atelier 10] Prévenir la précarité énergétique
- [Atelier 11] Concilier libéralisation et politique énergétique locale
- [Atelier 12] Préparer son plan d’action « Climat »

11h00 à 12h30 [Table ronde] _____ P14

Ouverture à la concurrence, service public et maîtrise de l’énergie : où sont les points de divergence et de convergence entre ces trois impératifs ?

14h15 à 15h15 [Session « QUOI DE NEUF ? »]

15h15 à 15h45 [Le point de vue des opérateurs]

15h45 à 16h00 [Session de clôture]

Mardi 20 janvier

15h à 18h - Hôtel Communautaire

[Rencontre internationale]

PROGRAMME M.E.E.L.S

Efficacité énergétique et Libéralisation dans les municipalités : un tour du monde des initiatives locales.

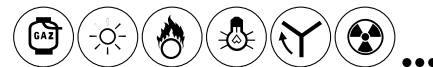
Energie-Cités a rassemblé une série d’expériences de municipalités d’Europe, mais aussi des USA et du Canada, qui ont réagi à la libéralisation : en innovant, en transformant leurs habitudes, en adaptant progressivement leur organisation et leurs actions au nouveau contexte, ou encore en se préparant tout simplement à la future ouverture des marchés. Environ 40 exemples ont été recensés et un ensemble de recommandations a été formulé.

Cette tâche a été réalisée sous l’égide de l’Agence Internationale de l’Energie, et grâce notamment au soutien des agences de l’énergie ADEME [FR], NOVEM [NL], STEM [SW], de l’association autrichienne des compagnies énergétiques municipales, ainsi que de nombreux responsables municipaux.

Les expériences et les conclusions de ces travaux vous seront présentées. Une excellente introduction aux deux journées des Assises ! Traduction anglais-français assurée.



Visites de sites



14h30 à 18h00

14h00
15h00

[Accueil à l'Hôtel Communautaire de Dunkerque]
[Départ]

○○○○ Vers les énergies de demain [Itinéraire 1]

Cet itinéraire a pour objectif de présenter les innovations technologiques entreprises par deux grands opérateurs européens de l'énergie que sont **TOTAL** et **Gaz de France**. Il s'articule autour de la visite des **micro piles à combustible** [hydrogène] installées en partenariat avec Gaz de France sur des bâtiments publics, de la visite de la l'unité de fabrication de biocarburants d'origine agricole de la **raffinerie des Flandres de TOTAL**, ainsi que la centrale éolienne de Mardyck présentant 5 machines d'ultime génération de forte puissance [12 MW au total, pales de 40 à 50 m montées sur des mâts de 80 à 95 m] préfigurant pour TOTAL des grands développements éoliens de demain à terre ou en mer.



Source : TOTAL

[1]

○○○○ Un exemple d'écologie industrielle [Itinéraire 2]

Cet itinéraire vous fera découvrir le circuit de récupération et de valorisation de l'énergie à partir d'une aciérie. Il comprend la visite d'un des **laminoirs de l'usine Sollac Atlantique** [plus de 1% de la consommation d'énergie française], la captation des gaz sidérurgiques à des fins de valorisation à destination du réseau de chaleur de Dunkerque et de production d'électricité via **la centrale thermique d'EDF** et le **projet DK 6 de Gaz de France** [unité de production d'électricité à partir d'un cycle combiné de gaz d'une puissance de 800 MW].



Source : Sollac

[2]

○○○○ Le lycée du 21^{ème} siècle [Itinéraire 3]

Cet itinéraire vous fera découvrir des réalisations expérimentales dans la mise en œuvre du développement durable. Ce circuit propose la visite des **micro piles à combustibles** [nouvelle technologie de cogénération sans combustion] installées en partenariat avec Gaz de France sur des bâtiments publics ainsi que l'aménagement du **Lycée Léonard de Vinci** à Calais par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais à partir des concepts de la Haute Qualité Environnementale. L'intégration de différents moyens de production d'énergie décentralisés [solaire, éolien, cogénération, ..] associée à une gestion économique de l'énergie sont autant de facteurs permettant d'illustrer la mise en œuvre du développement durable dans les constructions.



Source : Lycée Léonard de Vinci

[3]

18h00
19h00

[Fin de la visite et retour vers Dunkerque centre]
[Cocktail d'accueil sur le bateau Princess Elizabeth]

20h30 et 22h00

[Navette vers les hôtels]



“Princess Elizabeth”

Ce navire à roues à aube a participé en 1940 à l'opération "Dynamo"

Session d'ouverture

09h00 à 14h00

09h00 – 09h10

[Ouverture du colloque]

09h10 – 09h30

[Allocutions d'ouverture des partenaires des Assises]

à partir d'un film vidéo réalisé préalablement

Daniel PERCHERON, *Président, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais*

François ROUSSELY, *Président, Electricité de France*

Pierre GADONNEIX, *Président, Gaz de France*

Yves Louis DARRICARRERE, *Directeur Général Gaz - Electricité, TOTAL*

Michèle PAPPALARDO, *Présidente, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie*

09h30 – 09h45

[Accueil]

Accueil des participants par **Michel DELEBARRE**, *ancien Ministre d'État, Député-Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque.*

09h45 – 10h10

[Allocution d'ouverture officielle des Assises]

Nicole FONTAINE, *Ministre déléguée à l'Industrie [sous réserve]*

10h10 – 10h25



[En direct de Bruxelles via le site internet : www.managenergy.net]

L'ouverture à la concurrence des marchés énergétiques.

François LAMOUREUX, *Directeur Général, Direction Générale de l'Energie et des Transports, Commission Européenne.*

10h25 – 10h50

[Exposé]

L'ouverture à la concurrence dans l'industrie du gaz et de l'électricité en Europe : quel est le nouveau cadre organisationnel ?

Jacques PERCEBOIS, *Directeur du centre de recherche en économie et droit de l'énergie de Montpellier, Doyen de la Faculté de Sciences Économiques, Université Montpellier 1*

10h50 – 11h15

[Pause]

11h15 – 12h30

[Présentation d'analyses]

Ouverture du marché : y aura-t-il réellement davantage d'acteurs en Europe ?

Félix MATTHES, *Oeko-Institut Berlin*

Peut-on améliorer l'efficacité énergétique dans un contexte de libéralisation ? A quelles conditions ? Y-a-t-il un rôle pour les autorités locales ?

Lorenzo PAGLIANO, *Université de Milan*

12h30 – 14h00

[Déjeuner]

Ateliers



Groupe 1 - 14h15 à 16h00

Comment organiser ses achats d'énergie dans un marché ouvert ?

Jusqu'à présent, pour une collectivité territoriale, la situation était simple : un seul fournisseur tant pour l'électricité que pour le gaz, des tarifs publiés, pas d'offre spécifique de services. L'ouverture à la concurrence va changer la donne. Comment rédiger votre cahier des charges dans ce nouveau contexte ? Que recouvre la notion de services énergétiques ? Et celle de services d'efficacité énergétique ? Quelles options nouvelles s'offrent à vous, par exemple pour l'achat d'électricité verte ? Comment vous appuyer sur l'intercommunalité pour vos achats d'énergie ? Compte tenu de l'importance du sujet, deux ateliers en parallèle aborderont le thème spécifique : comment acheter l'électricité et le gaz ?

[Atelier 1] Acheter l'électricité et le gaz

Animation : Nicolas GARNIER, Responsable Energie, AMORCE

Concept-Analyse

- Le cadre juridique des collectivités locales françaises à partir de juillet 2004 pour l'achat des énergies de réseau

Pascal SOKOLOFF, Chef du service juridique, FNCCR

- La préparation intercommunale d'un appel d'offres groupé

Etienne ANDREUX, Directeur, SIPPAREC

- TOTAL : retour de deux ans d'expériences sur le marché gazier français

Armand KHAYAT, Directeur logistique, TOTAL Gas & Power

- De quelles informations a-t-on besoin pour lancer un appel d'offres ?

Inge van de KLUNDERT, Département Environnement, Ville d'Utrecht [NL]

[Atelier 2] Acheter l'électricité et le gaz

Animation : Jean-Louis LECLERC, Directeur, SDEC-ENERGIE

Concept-Analyse

- La consultation du marché par les collectivités locales : point de vue d'un prestataire de solutions et fournisseur d'énergie

Marc KUGLER, Directeur Commercial Nord-Ouest, EDF

- Une SEM de transports publics déjà éligible. Comment cela se passe ?

Jean-Charles LEBEAU, Directeur Etudes et Projets, SEMITAN

- Ouverture du marché du gaz : quelles conséquences pour les collectivités locales

Constant MEPAS, Directeur de l'Agence nationale Collectivités, Gaz de France

- Une expérience d'achat collectif de municipalités

Jeremy DRAPER, Directeur Service Energie, Ville de Milton Keynes [GB]



1991, la 1^{ère} éolienne française est construite à Dunkerque



Mercredi **21** janvier 2004

“Un plan lumière
économe en
énergie
en partenariat
avec EDF”

Dunkerque,
le bassin du Commerce



[Atelier 3] Acheter des « services énergétiques »

Animation : Jérôme ADNOT, Professeur-Directeur Adjoint, Centre d'énergétique - Ecole des Mines de Paris

Concept-Analyse

- Qui fournit un service énergétique ? Comment le définir ? Que peut-on en attendre ?

Michel BLEITRACH, Président du Directoire, Elyo

- Une expérience en matière de contrats de maintenance pour l'éclairage public

Eric DECAILLON, Responsable du Service Eclairage Public, Ville de Lille

- Le « performance contracting »

Michael GEISSLER, Directeur, Berliner Energy Agentur [DE]

[Atelier 4] Acheter de « l'énergie verte »

Animation : Thierry LANGE, Adjoint au Chef Energie, Ville de Paris



Concept-Analyse

- L'énergie verte qu'est-ce que c'est ? Peut-on en acheter ? Où et comment ?

Diane LESCOT, Responsable des études, Observ'ER

- Exemple d'un fournisseur présentant une offre sur le marché

Christian TRIOL, Directeur délégué à la Stratégie et à la Valorisation Energétique, Compagnie Nationale du Rhône – Energie du Rhône

- Une expérience sur le marché des certificats verts

Karel DHAENE, Trader gaz électricité, TOTAL Gaz & Power

- L'engagement d'un opérateur sur le marché d'émissions de gaz à effet de serre au Royaume-Uni

Daniel CAPPE, Directeur Adjoint Développement Durable, Veolia Environnement

Ateliers



Groupe 2 - 16h30 à 18h15

Comment produire et distribuer l'énergie dans un marché ouvert ?

L'ouverture à la concurrence nous oblige à repenser la situation de la collectivité territoriale en situation de distribuer et de produire de l'énergie sur son territoire : Que recouvrira exactement le Service Public ? Comment pourra-t-il être garanti ? Quel avenir pour le régime de concession ? Dans quelles conditions la collectivité territoriale peut-elle produire ? Pour qui ? Avec qui ? Quels obstacles doit-elle surmonter ?

[Atelier 5] Produire localement pour quels consommateurs ?

Animation : Jacques BOZEC, Délégué Général, ANROC

Concept-Analyse

- Le cadre juridique de la production d'énergie par les collectivités locales en France : similitudes et différences avec les autres acteurs

Didier LENOIR, Président, CLER

- La production : un choix historique, une nécessité d'aménagement du territoire départemental

Jean-Pierre CARRE, Directeur Général des Services, SIEDS

- Comment surmonter les obstacles de l'accès au réseau ?
L'exemple du Photovoltaïque dans la ville d'Amersfoort aux Pays-Bas

Wim SMIT, Directeur, Eneco Energie [NL]

[Atelier 6] Produire localement avec quels partenaires ?

Animation : Gérard VINCENT, Directeur, Usine d'Electricité de Metz

Concept-Analyse

- Les collectivités locales ont-elles intérêt à produire ? A vendre ?

Alain CABANES, Président de la Communauté de Communes de Saint-Agrève et Délégué Général d'AMORCE

- La démarche pragmatique et progressive d'une autorité concédante

Daniel BELON, Directeur Général des Services, SIEL

- Une Stadtwerke face à la libéralisation

Jürgen LOTTERMOSER, Directeur du service "santé et développement durable",
Ville de Saarbrücken [DE]



Terminal d'arrivée du gaz norvégien à Dunkerque, 15 milliards de m³/an.



Poste de répartition de Petite Warande à Dunkerque, assurant le transit de 35 TWh issus du C.N.P.E. de Gravelines.

“Barrage et retenue de Grandval,”

Source : Médiathèque EDF



[Atelier 7] Que signifie « garantir le service public » ?

Animation : Gérard PELLETIER, *Président, Association des Maires Ruraux de France*

Concept-Analyse

● Que recouvre – et ne recouvre pas – la notion de service public dans la législation communautaire et nationale ?

Laurence HEZARD, *Directrice en charge du projet Gestionnaire du Réseau de Distribution [GRD], Gaz de France*

● La nouvelle tarification et distribution d'énergie en zone rurale ?
(à préciser)

● La prise en compte du service public dans la réorganisation d'une compagnie municipale
Jean-Marc REVAZ, *Directeur Général, Sinergy Infrastructure SA Martigny [CH]*

[Atelier 8] La concession de distribution pour quoi faire ?

Animation : François BOURGIN, *Délégué Régional Nord-Pas-de-Calais, EDF*

Concept-Analyse

● Le régime de concession à l'épreuve de la libéralisation : points forts et points faibles
Joëlle GUINOT, *Directrice, Syndicat d'électrification de l'Aube*

● L'exploitation en régie directe, un modèle pour inspirer de nouveaux cahiers des charges ?
Tristan RIGOU, *Directeur Général, Régie d'électricité d'Elbeuf*

● L'évolution du rôle de la distribution de l'électricité en Belgique
Michel GREGOIRE, *Inspecteur Général, Ministère de l'Energie de la région Wallonne [BE]*

18h30 [Navette vers les hôtels]

20h à 23h [Dîner de gala sur le thème du carnaval de dunkerque]

“Carnaval de Dunkerque”

Le rigodon final,
place Jean Bart



Source : Ville de Dunkerque

Ateliers



Groupe 3 - 08h45 à 10h30

Comment conduire une politique énergétique locale dans un marché ouvert ?

Proche des citoyens et gardienne de leurs intérêts dans la durée, la collectivité locale doit contribuer à leur information, à prévenir les risques de précarité, à stimuler leur intérêt pour l'efficacité énergétique. Comment le faire ? Avec qui ?

Si libéralisation rime avec court terme et multiplicité d'acteurs, développement durable rime avec long terme et planification territoriale. Comment alors définir et mettre en oeuvre une politique énergétique locale ? Comment élaborer un plan local d'action contre le changement climatique ?

[Atelier 9] Informer le consommateur

Animation : **Arlette HAEDENS**, Présidente, Confédération Consommation Logement Cadre de Vie

Concept-Analyse

- Que va-t-il se passer pour les consommateurs domestiques en 2007 ? Que s'est-il passé dans les pays déjà ouverts ?

Martin CAHN, Responsable de Projets, Energie-Cités

- Quel rôle pour une agence locale de l'énergie dans un marché de l'énergie libéralisé ?

Daniel GUILLOTIN, Directeur, Agence locale de l'Énergie de Rennes, Clé

- Le rôle d'un organisme d'information pour les consommateurs ?

Martin FODOR, Conseiller en changement climatique, Environmental Energy Agency [GB]

[Atelier 10] Prévenir la précarité énergétique

Animation : **Sandrine BURESI**, Agent de Développement, GEFOSAT

Concept-Analyse

- Y-a-t-il des dispositions particulières à prévoir pour la protection des consommateurs ?

Serge HEBRARD, Chef de la mission solidarité, EDF-GDF Distribution

- Des actions concrètes pour lutter contre la pauvreté énergétique

Martine BERTRAND, Assistante sociale, CAF de la Vienne

Franck DIMITROPOULOS, Directeur, A3E

- Le programme fuel poverty au Royaume-Uni

Simon GREEN, Energy Saving Trust [GB]



“ Pour un
aménagement
durable
du territoire
visant la réduction
des gaz à effet
de serre ”

Vue aérienne
de l'agglomération
dunkerquoise



[Atelier 11] Concilier libéralisation et politique énergétique locale

Animation : Jean-François CARON, Vice-président Aménagement du Territoire et Développement Durable, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Concept-Analyse

- Peut-on établir des règles du jeu local ? Quel est le cadre légal ? Quels sont les obstacles ?

Pierre SOULAIROL, Délégué Régional Nord-Pas-de-Calais, Gaz de France

- Le schéma de services collectifs en région Rhône-Alpes : vers un observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Christian LABIE, Directeur, Rhône-Alpes Energie Environnement

- En matière d'efficacité énergétique, quelle est l'obligation des distributeurs ?

Bruno SALSEDO, Directeur, Agence de l'énergie de Rome [IT]

[Atelier 12] Préparer son Plan local d'Action « Climat »

Animation : Jacques RAVAILLAULT, Directeur Action Régionale, ADEME

Concept-Analyse

- Peut-on agir localement pour la protection du climat dans un contexte de libéralisation ? A quelles conditions ?

Laurent COMELIAU, Chargé de Mission, MIES

- Une collectivité locale engagée dans un plan d'action contre l'effet de serre

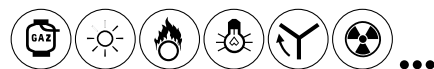
Dominique GREMEAUX, Directrice des politiques urbaines, Grenoble Alpes Métropole

Martine ECHEVIN, Directrice, Agence locale de l'énergie de Grenoble

- Un partenariat entre une collectivité locale et des partenaires privés

Allen CREEDY, Responsable de l'Agenda 21 local du patrimoine municipal et de l'environnement, Ville de Newcastle Upon-Tyne [GB]

Assemblée plénière



11h00 à 16h00

11h00 – 12h30

[Table ronde]

Ouverture à la concurrence, service public et maîtrise de l'énergie :
Où sont les points de divergence et de convergence entre ces trois impératifs ?

Présidence : Jean Marie BOCKEL, *Président AMGVF, Maire de Mulhouse*

Michel DESTOT, *Député-Maire de Grenoble*

Michèle PAPPALARDO, *Présidente, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Environnement*

François-Michel GONNOT, *Député de l'Oise*

Bruno LECHEVIN, *Commissaire, Commission de Régulation de l'Energie*

Michel LAPEYRE, *Directeur, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies*

Frédéric IMBRECHT, *Secrétaire Général, Fédération Mines et Energie [à confirmer]*

Reine-Claude MADER, *Secrétaire Générale, Confédération Consommation Logement Cadre de Vie*

12h30 – 14h00

[Déjeuner]

14h00 – 15h00

[Session plénière] « QUOI DE NEUF ? »

Trois observateurs d'horizons différents croisent leurs regards sur
l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie

Animateur : Gérard MAGNIN, *Délégué Général, Energie-Cités*

Claude TURMES, *Membre du Parlement européen, Rapporteur sur la Directive électricité*

Francis GHYJNI, *Président, Commission Wallonne pour l'Energie*

Philippe HERZOG, *Député européen, Rapporteur de la Directive sur les Services d'Intérêt Général*

15h00 – 15h45

[Le point de vue des opérateurs]

Animateur : Michel HOEZ, *Rédacteur en Chef « Energie Plus »*

Pierre BART, *Directeur du projet Collectivités, EDF [à confirmer]*

Georges BOUCHARD, *Directeur de l'Information et des Affaires Publiques, Gaz de France*

Jacques LAFOND, *Directeur Trading Marketing gaz électricité, TOTAL*

15h45 – 16h00

[Clôture]

Daniel ZENATTI, *Vice-président chargé de l'Environnement et du Développement Durable, Grenoble Alpes Métropole*

Michel DELEBARRE, *Ancien Ministre d'État, Député-Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque.*

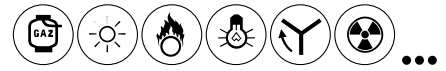
Partenaires
Presse



ENERGIE
PLUS

laGazette

Techni.Cités



Conditions d'inscription

Bulletin d'inscription

Votre bulletin est à adresser à :
Dunkerque Grand Littoral Communauté urbaine,
Direction Energie
Pertuis de la Marine – BP 5530 – 59386 DUNKERQUE CEDEX 1
Tél. 03. 28. 24. 54. 21 – Fax : 03. 28. 24. 54. 37

Date et validité de l'inscription

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 16 janvier 2004** ; La validité de l'inscription est liée à l'envoi par la Communauté urbaine de Dunkerque d'une lettre de confirmation; l'organisateur disposant de la faculté de ne pas donner suite aux demandes formulées compte tenu du nombre de places limité (700 personnes).

Droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription s'élève à 100€ TTC/participant. Ce forfait comprend :

- la visite d'un site (au choix) le 20 janvier 2004 ou la rencontre internationale M.E.E.L.S
- le cocktail de bienvenue sur le Princess Elisabeth le 20 janvier 2004
- la participation aux séances plénières et ateliers des 21 et 22 janvier 2004
- les déjeuners et boissons servis lors des pauses
- la remise d'un dossier complet du colloque (recueil des interventions, liste des participants,...)
- l'envoi des actes des Assises.

Ce tarif forfaitaire ne donne lieu à aucune réduction en cas de non participation à l'un des éléments du programme.

Le montant de la participation à la soirée de gala du 21 janvier 2004 est fixé à 40€ TTC/participant.

Règlement

- Le règlement est à joindre au bulletin d'inscription. Il doit être effectué en euros et libellé à l'ordre du Receveur - Percepteur de la CUD
- Les Administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin, établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.
- Pour les virements bancaires en provenance de l'étranger, les frais de transfert sont à la charge du demandeur.

Annulation

Toute annulation ou modification devra être formulée par écrit au plus tard le **vendredi 16 janvier 2004**.
Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Pour tout renseignement complémentaire sur

L'organisation, la communication

Laurence HISTRE,
Daniel ZOONEKYND
Tél : 03 28 24 54 21
Fax : 03 28 24 54 37

Les relations presse

Valérie DESPREZ
Tél : 03 28 62 71 36
Fax : 03 28 62 70 41

Renseignements pratiques



Dates et horaires des journées

Mardi 20 janvier 2004 de 14h à 22h00
Mercredi 21 janvier 2004 de 8h30 à 18h30 et de 20h30 à 23h30
Jeudi 22 janvier 2004 de 8h30 à 16h00

Lieu

Mardi 20 janvier 2004 :
Communauté Urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine - DUNKERQUE
Tél : 03 28 24 54 21 - Fax : 03 28 24 54 37

Mercredi 21 et Jeudi 22 janvier 2004 :
Palais des Congrès (Kursaal)
Place du Casino - DUNKERQUE
Tél : 03 28 65 81 81 - Fax : 03 28 66 16 54
(parking gratuit)

Moyens d'accès

En voiture :

Par l'autoroute A25 Lille -Dunkerque
Par l'autoroute A16 Calais - Dunkerque

En train :

Par TGV Paris - Dunkerque en 1h 35 , avec navettes reliant la gare au Palais des Congrès

En avion :

Aéroport Lille - Lesquin à 1 H de Dunkerque

Transports sur place :

autobus : DK BUS MARINE (horaires, renseignements) : tél : 03 28 59 00 78
taxi : COTAXI : tél : 03 28 66 73 00



Réductions transports

Par avion :

Sur présentation de ce document original auprès d'un point de vente Air France ou agréé en France, vous obtiendrez jusqu'à 45% de réduction sur le plein tarif économique (soumis à conditions) pour vous rendre à la manifestation.
Réservation du Billet Electronique ou Envoi du billet à domicile en France : 0 820 820 820 ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

Liste des Agences et centres de réservation Air France sur Internet : <http://www.airfrance.com>

HOMOLOGATION RESEAU METROPOLE AIR France AXZE SE 34162

Validité : minimum deux jours avant et après la manifestation,

A l'étranger, contacter le central de réservation Air France de votre pays.

Par train :

Vous pourrez bénéficier dans la limite des places disponibles d'une réduction de 20% sur le réseau SNCF sur présentation lors de la réservation, du fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons sur demande. (cf bulletin de réservation hôtelière)

Hébergement

L'hébergement est à la charge de chaque participant.

Retourner le coupon de réservation joint au programme à l'Office du Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre - 4 Place Charles Valentin 59140 DUNKERQUE - Tél : 03 28 26 27 81 - Fax : 03 28 26 27 59

Avec le soutien de :

AMORCE



ATTF
Association des Touristes Français
Tourisme de France

Dalkia Nord

FNCRI

